

Avenir de CBC/Radio-Canada : une vision prometteuse qui nous appelle à l'action

Ottawa, le 21 février 2025 — La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) applaudit les propositions prometteuses de la ministre Pascale St-Onge pour protéger et renforcer l'avenir de CBC/Radio-Canada.

La population canadienne a besoin d'un diffuseur public fort qui soutient la vitalité culturelle francophone, afin de garantir la souveraineté culturelle du Canada et de contrer la désinformation et l'hégémonie culturelle américaine.

La modernisation de la *Loi sur les langues officielles* cimente le mandat essentiel de la Société Radio-Canada de soutenir le développement de la minorité francophone, et de protéger et promouvoir la langue française. L'indépendance de CBC/Radio-Canada est indispensable, autant en matière journalistique qu'en matière de création et de programmation.

« Les propositions de la ministre St-Onge concernant le financement et la gouvernance sont prometteuses et j'appuie vigoureusement leur mise en œuvre », affirme Nancy Juneau, présidente de la FCCF.

Pour une meilleure représentation des communautés francophones

La Fédération et son réseau réclament depuis toujours un financement adéquat de Radio-Canada. Le diffuseur public canadien doit avoir les pleins moyens d'exercer son mandat. Il faut garantir et stabiliser son financement, et le mettre à l'abri de toute ingérence politique.

« Je salue également les propositions de la ministre qui visent à assurer que la gouvernance de CBC/Radio-Canada reflète la diversité du Canada et ses langues officielles, et à remettre sur pied des comités de programmation distincts en français et en anglais. Les contenus du diffuseur national doivent mieux refléter les réalités des communautés francophones en situation minoritaire. La perspective de nos communautés francophones est fondamentale et doit être davantage prise en compte à tous les niveaux. », renchérit Nancy Juneau.

Protégeons notre diffuseur public

À l'automne 2024, la FCCF a contribué avec rigueur au contenu d'un éventuel projet de loi visant à renforcer la Société Radio-Canada, dans l'objectif d'appuyer le développement culturel durable de nos milieux. La Fédération et son réseau national de membres entendent jouer un rôle actif dans la

défense du diffuseur public et dans la réalisation des propositions avancées dans le plan d'avenir de la ministre St-Onge.

Le moment est crucial. Nous devons nous unir pour protéger le mandat de cette institution canadienne irremplaçable. L'accès à une information de qualité en français, autant locale que régionale et nationale, est un besoin essentiel pour la francophonie et pour la société canadienne, tout comme celui de se voir et de s'entendre, de raconter ses histoires et de célébrer sa vitalité culturelle.

La Fédération culturelle canadienne-française

Depuis plus de 40 ans, la [Fédération culturelle canadienne-française](#) (FCCF) défend et valorise la place des arts et de la culture dans l'espace francophone canadien. Basée à Ottawa, elle est l'unique voix politique des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne au pays. Elle compte 21 membres investis à travers le Canada : 13 organismes provinciaux et territoriaux, 7 organismes nationaux représentant les arts médiatiques, les arts visuels, la chanson et la musique, l'édition et le théâtre, et un regroupement pancanadien de diffuseurs des arts de la scène.

- 30 -

Entrevues

Nancy Juneau, présidente de la FCCF, et Marie-Christine Morin, directrice générale, sont disponibles pour des entrevues.

Source

Josiane Roulez
Directrice des communications
Fédération culturelle canadienne-française
communications@fccf.ca